



Nîmes, le **26 FEV. 2021**

Madame Carole DELGA  
Présidente de la Région Occitanie  
Pyrénées-Méditerranée  
Hôtel de Région Montpellier  
201 avenue de la Pompignane  
34064 Montpellier cedex 02

Vos réf. : CB/02.21

DENIS BOUAD

SENATEUR DU  
GARD

*Membre de la  
Commission  
des  
Affaires  
Economiques*

Madame la Présidente,

En décembre 2020, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée s'est déclarée favorable à la création d'une association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional des Garrigues à la condition que celui-ci soit sollicité par les élus locaux.

A ce jour, une grande majorité des communes concernées par le projet de Parc Naturel Régional ont exprimé par délibération un avis favorable à la création d'une association de préfiguration.

La responsabilité de la création de la charte du Parc incombant à la Région, votre intervention semble aujourd'hui nécessaire pour que l'association de préfiguration puisse s'installer.

Par ce courrier, je tiens à vous faire part à nouveau de mon soutien au projet de Parc Naturel Régional qui me semble une opportunité environnementale, économique et touristique pour ce territoire.

Par ailleurs, il me semble essentiel que la période de préfiguration qui pourrait débuter prochainement permette de définir le futur Parc Naturel Régional comme un outil de co-construction mais aussi de mutualisation entre les structures existantes et d'ores et déjà engagées dans le développement de projets de territoire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

DENIS BOUAD